



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Securite : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 5152

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la tenue future du Salon de l'aeronautique et de l'espace du Bourget en juin 1989. En effet, cet evenement, d'importance mondiale pour l'ensemble des industries aeronautiques et spatiales, est organise sous divers aspects dont les plus spectaculaires sont les demonstrations aeriennes. Or les accidents tres meurtriers lors de meetings, en particulier ceux de Rabsheim, en RFA, de Pouilloux, en Saone-et-Loire, etc, demontrent l'importance de l'existence de mesures draconiennes de securite. En consequence, elle lui demande quelles sont les mesures prevues pour le Salon du Bourget afin de renforcer la securite du public et des habitants des villes limitrophes.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre, sensible aux craintes exprimees par l'honorable parlementaire, relatives a la securite des manifestations aeriennes, l'informe que la preparation et le deroulement du Salon international de l'aeronautique et de l'espace obeissent a une reglementation specifique, publiee par l'arrete interministeriel du 17 fevrier 1977. Ce texte prevoit un dispositif extremement rigoureux d'organisation et de controle des presentations en vol effectuees au Bourget. Ce dispositif comporte notamment une commission interministerielle de controle, un directeur des vols du centre d'essais en vol et des moyens techniques exceptionnels de controle des trajectoires des avions presentes. Apres chaque salon, la commission interministerielle de controle analyse le rapport du directeur des vols et propose des ameliorations techniques ou reglementaires jugees necessaires. Le ministre souligne, par ailleurs, que la presentation au Bourget de patrouilles acrobatiques des avions a reaction n'est plus autorisee depuis plusieurs salons. En vue de la preparation du Salon international de l'aeronautique et de l'espace de juin 1989, la commission interministerielle de controle s'est reunie des le mois d'octobre dernier pour en examiner le programme et le dispositif des presentations en vol. Bien evidemment, et comme pour les annees precedentes, l'objectif prioritaire qu'est la securite continue a prevaloir dans cette preparation, de meme qu'il prevaudra lors du deroulement de cette manifestation.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5152

Rubrique : Transports aeriens

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3210